

---

---

## RÉPONSE

(208)

A une ADRESSE du SÉNAT, en date du 5 avril 1880 ;--Demandant copie des rapports d'exploration, plans, devis estimatifs et correspondance en la possession du gouvernement, relatifs à la construction d'un chemin de fer depuis le lac Nipissingue, terminus provisoire actuel du chemin de fer du Canada Central, au Sault Sainte-Marie et à la baie Goulais, sur le lac Supérieur.

Par ordre,

J. C. AIKINS,

*Secrétaire d'Etat.*

SECRETARIAT D'ÉTAT,

7 mai 1880.